



Ecole de Rugby de Montfort l'Amaury

www.erma-rugby.fr

Règlement intérieur 2018/2019



Préambule

L'inscription d'un enfant à l'Ecole de Rugby vaut **adhésion sans restriction au règlement intérieur et engagement de le respecter.**

Inscriptions

Les enfants dont les **dossiers d'inscriptions ne seront pas complets au 5 octobre 2016, ne seront pas acceptés sur le terrain** que ce soit pour les entraînements ou les matchs.

Assiduité et ponctualité

- Les enfants s'engagent à être **ponctuels et assidus** à l'école de rugby
- A cet effet une feuille de pointage est établie pour chaque entraînement
- En cas d'absence les parents ou les représentants légaux doivent **prévenir les éducateurs ou les dirigeants.**

Tenue

- Les enfants **arriveront et partiront en tenue de ville.**
- Sur le terrain, la **tenue de sport est obligatoire** (short, maillot, survêtement, coupe vent, chaussettes et chaussures à crampons). Elle reste libre et sans autres consignes pour les entraînements.
- **Pour les matchs, les Lionceaux devront impérativement porter les couleurs d'ERMA** : chaussettes bleues, short blanc, maillot de match et chaussures à crampons (libres).
- A l'inscription, le short et les chaussettes sont fournis.
- Les parents sont responsables de l'entretien de la tenue.
- Le port de protections homologuées est autorisé.

Comportement

- A leur arrivée comme à leur départ, les joueurs **salueront leurs éducateurs et leurs coéquipiers.**
- Les joueurs et les éducateurs se doivent un **respect mutuel.**
- Les joueurs respecteront : **leurs coéquipiers, leurs adversaires, les arbitres ainsi que le matériel et les locaux** mis à leur disposition à domicile ou lors des déplacements.
- **A la fin de chaque entraînement et de chaque match, les joueurs serreront la main de leurs coéquipiers, adversaires, éducateurs et des arbitres dans le respect de nos traditions.**



Organisation matérielle des entraînements et des matchs

- Les entraînements sont dispensés par des éducateurs bénévoles diplômés ou en cours de formation.
- Les entraînements et les matchs se dérouleront, sauf exception, hors période des vacances scolaires de l'Ile de France.
- A la fin des entraînements et/ou des compétitions :
 - les enfants **nettoieront et quitteront leurs chaussures à crampons avant de rentrer dans les vestiaires**,
 - des groupes seront constitués par catégorie afin d'**assurer le nettoyage et de la bonne tenue des vestiaires**.
- **Catégories M6, M8 et M10 :**
 - **1 Entraînement par semaine** : chaque mercredi (gôter inclus) aux horaires communiqués
 - **Matches** : en moyenne un ou deux samedis par mois suivant le calendrier (déplacement covoiturage).
- **Catégories M12 et M14 :**
 - **2 entraînements par semaine** : chaque mercredi et samedi sans match (gôter inclus) aux horaires communiqués
 - **Matches** : en moyenne un ou deux samedis par mois suivant le calendrier (déplacement covoiturage).
- **Horaires Catégorie M16 et M18 :**
 - **2 entraînements par semaine** : chaque mercredi et samedi sans match (gôter inclus) aux horaires communiqués
 - **Matches** : en moyenne un ou deux samedis par mois suivant le calendrier (déplacement covoiturage).

Les parents s'engagent sur le respect de ces horaires et la présence de leur enfant aux entraînements et aux matchs, ainsi qu'à répondre rapidement aux mails d'ERMA, le tout étant absolument indispensable pour le bon fonctionnement de l'école.

ERMA se réserve le droit de ne plus accepter un joueur après deux absences injustifiées (entraînement et match).



Stages

- Des stages sont organisés le **premier week-end des vacances scolaires de Toussaint, Février et Pâques**.
- Ils sont destinés aux catégories **M12, M14, M16 et M18**.
- Les inscriptions se font par ordre d'arrivée, le nombre de places étant limité.
- Les modalités d'inscription et les thèmes font l'objet d'une **d'information spécifique pour chaque session**.



Discipline

- **Les joueurs sont tenus de respecter les consignes** données par leurs éducateurs.
- Les faits suivants seront notamment considérés comme particulièrement graves et susceptibles de faire expulser et/ou exclure le(s) joueur(s) en cause :
 - Violence délibérée sur le terrain ou en dehors
 - Injures ou attitude incorrecte envers un de ses coéquipiers, adversaires, arbitres ou éducateurs.
 - Vol dans les vestiaires ou ailleurs



Consignes et obligations des parents ou responsables légaux

- Il est **impératif** que les parents (ou responsables) pour les catégories M6, M8, M10, M12, M14, **accompagnent et viennent chercher leur(s) enfant(s) à l'accueil** aux entraînements et aux matchs.
- **L'accès aux vestiaires est interdit aux parents**. Seuls les éducateurs sont habilités à s'occuper des enfants à l'intérieur des vestiaires.
- Il est demandé aux parents de **respecter les horaires d'arrivée et de départ** pour les entraînements et les éventuels déplacements.
- Les parents s'assureront de la **punctualité et de l'assiduité** de leur(s) enfant(s).
- Les parents s'engagent à nous **communiquer un numéro de téléphone** afin de pouvoir les joindre en cas de problème.
- **Les parents respecteront les décisions des éducateurs et des arbitres base indispensable à l'idée de "fair-play" représentative de notre sport.**

Tout manquement caractérisé au règlement intérieur donne le droit aux membres du bureau de refuser ou de résilier l'inscription à l'école de rugby.

Par avance, merci de respecter et de faire respecter ce règlement,

Le Bureau

Ecole de Rugby de Montfort l'Amaury - www.erna-rugby.fr
Terrain de Blûche - Route Laugier - 78490 Montfort l'Amaury - Tél : 06 14 49 11 02